



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Pour valider votre inscription, 2 étapes :

#### 1) LA SAISIE INFORMATIQUE SUR LE LIEN GESTHAND :

- Pour une première licence, joindre scannés au format jpeg ou pdf : photo, pièce d'identité, certificat médical, **autorisation parentale pour les mineurs**

- Pour un renouvellement de licence :

Le licencié doit joindre scanné un certificat médical s'il n'apparaît pas sur le lien (c'est que le précédent datait de plus de 3 ans)

Si le certificat médical apparaît sur le lien, le licencié doit fournir l'attestation de santé, après avoir renseigné un questionnaire de santé qu'il conserve

- S'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.
- S'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation est à remettre avec le dossier papier
- **Mais s'il le souhaite, le licencié peut fournir un nouveau certificat médical.**

Nota : **l'autorisation parentale** n'est valable qu'une saison donc à produire chaque année.

L'assurance Individuelle Accident est comprise dans le tarif de la licence. Si un licencié souhaite ne pas la prendre, il peut en faire la demande par mail au secrétariat à l'adresse [secretariat@handball-labazoge.fr](mailto:secretariat@handball-labazoge.fr) (le tarif de la licence restera inchangé).

L'option assurance apparaîtra sur la licence que recevra le joueur. Un lien vers MMA sera indiqué pour prendre une option supplémentaire et également pour que le club puisse déclarer un accident.

#### 2) L'ENVOI DES JUSTIFICATIFS « PAPIER » :

LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE (**tout dossier incomplet sera retourné**) :

- Le règlement intérieur approuvé, daté et signé
- La fiche de renseignements dûment complétée et signée
- L'attestation de santé
- L'autorisation parentale **pour les mineurs**
- Le formulaire de droit à l'image et protection des données dûment complété et signé
- Le certificat médical s'il est joint par informatique sur le lien Gesthand
- Le règlement de la cotisation par chèque libellé à l'ordre du Handball Club La Bazoge. Le club accepte également les bons CAF/MSA, les « e-pass » dans la limite de 16 € et les chèques collèges dans la limite de 36€.
- Un deuxième chèque pour la caution ballon, en cas de prêt de ballon.

Les dossiers d'inscription doivent être envoyés ou remis COMPLETS (dans les boîtes aux lettres) à :

- Marie-Hélène MAIGNAN, 29 rue des Lavandes 72650 LA BAZOGE
- Mélanie RIBOT, 10 rue du Chêne 72650 LA BAZOGE
- Guy COUTELLE, 20bis rue du Frêne 72650 LA BAZOGE